

## CONCOURS D'ENTRÉE – VIOLONCELLE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
<b>Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)</b>	<b>1ère</b>	Au choix		
	<b>2ème</b>	La cabane d'Hippolyte	Naulais	P.Lafitan
	<b>3ème</b>	3ème mvt du Concertino	Kummer	Delrieu
<b>Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)</b>	<b>1ère</b>	Danse rustique	Squire	Stainer & Bell
	<b>2ème</b>	1er mouvement 1er Concerto	Bréval	Delrieu
	<b>3ème</b>	Sonate en sol majeur	Vandini	Schott CB 48
<b>Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)</b>		1er mouvement du Concerto n°3 + un morceau au choix	Offenbach	Boosey & Hawkes ou Kunzelmann
		<b>Répétition de 20 minutes avec l'accompagnatrice piano :</b> <b>Contactez Mme ROUAULT. Tél. : 06 80 21 04 06 ; Mail : l.rouault-duflot@crr.tours.fr</b> <b>à partir du lundi 18 mai 2026.</b>		

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Pas d'accompagnement au piano pour le Cycle 1 et Cycle 2.

### FORMATION MUSICALE

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre.

En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : [crr-accueil@ville-tours.fr](mailto:crr-accueil@ville-tours.fr) ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.